



entreprises

Sephora a créé une licence professionnelle pour ses futurs managers de rayon

Pour la troisième année consécutive, Sephora propose aux titulaires d'un bac + 2 une formation en alternance afin de les préparer au métier de manager de rayon dans la distribution spécialisée.

Sephora, société de distribution de parfums et cosmétiques, a créé voici trois ans, en partenariat avec les enseignes **Nature et Découvertes** et **La Grande Récré**, une formation en alternance préparant au métier de manager de rayon (poste d'encadrement).

"Nous sommes partis du constat qu'il n'y avait pas de formation spécifique préparant à ce métier, différent de celui de la grande distribution", explique **Frédérique Chemaly**, DRH de Sephora France. "Le poste demande en effet des compétences en commerce, services clientèle, et management d'équipes. Nous avons donc créé, avec l'aide du **CFA** Sup 2000 de Saint-Maurice (94) rattaché à l'IUT de Melun-Sénart (77), une licence professionnelle de manager de rayon dans la distribution spécialisée."

Cette formation en alternance est destinée aux titulaires d'un bac + 2. "Une sélection sur dossier des candidats est réalisée par l'IUT en avril-mai. Ces derniers sont convoqués devant un jury composé de responsables RH, d'opérateurs et de professeurs de l'IUT. Nous avons besoin de collaborateurs qui aient un profil commercial, mais aussi une capacité à encadrer une équipe de trois à quatre personnes et à gérer un chiffre d'affaires", ajoute **Frédérique Chemaly**.

Chaque étudiant sélectionné bénéficie d'un contrat d'apprentissage de douze mois, réparti entre vingt semaines de cours et trente-et-une de formation en magasin. À l'issue de ce cursus, chaque diplômé bac + 3 (licence professionnelle) est

embauché en CDI au poste de manager de rayon et évoluera deux ans après vers le poste de directeur de magasin. "La personne monte d'abord en puissance sur le métier de chef de rayon en participant à des réunions, à des formations sur les outils de pilotage et animation des ventes conformément à des plans d'action."

Suivi

Concernant la formation, les professionnels de Sephora ont veillé à établir une cohérence entre le contenu des cours et les activités en magasin. "Nous avons transmis à chacun des directeurs de magasin, qui sont les tuteurs des étudiants, les détails de cette correspondance. En outre, nous avons institué une relation tripartite de qualité entre les professeurs de l'IUT, les directeurs de magasins et les services RH, qui se traduit par l'analyse, chaque trimestre, du suivi des collaborateurs en formation", précise **Frédérique Chemaly**.

En 2006, 60 % des personnes inscrites dans le cursus de formation ont été recrutées. "Nous aurions préféré atteindre les 100 %, car cela reste un investissement pour l'entreprise. Mais deux personnes de la promotion 2006 (sur dix, contre huit en 2005) ont souhaité après l'obtention de la licence professionnelle, et à notre grande surprise, poursuivre leurs études." La promotion 2007, qui a fait sa rentrée dernièrement, est composée de douze apprenants, "alors que nous avions compté sur un effectif de vingt personnes."

Nous avons besoin de 300 managers de rayon d'ici deux ans".

Sephora compte 210 magasins en France et 3 500 collaborateurs. La société connaît un turn-over important et, compte tenu des nombreuses ouvertures de magasins (20 ouverts en 2007, et 20 à 30 prévus en 2008), il existe davantage d'opportunités que de personnes prêtes à les saisir. Une personne peut ainsi débiter, avec une première expérience, comme conseiller en vente, puis accéder en deux ans au poste de manager de rayon. Il lui faudra encore deux à trois ans pour devenir directeur de magasin. La politique de formation de Sephora prévoit en moyenne cinq jours de formation par personne et par an. "Chaque nouveau conseiller en vente est d'abord formé pendant quatre jours à Boulogne, au



siège." Sephora intègre en effet 70 apprentis par an dans ses magasins, essentiellement pour des postes de conseiller en vente.

Philippe Grandin ■

> Contact : Sephora, 65, avenue Édouard-Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt.
Tél. : 01 46 09 34 00 ;
site : www.sephora.fr

échos

> Les employeurs de l'économie sociale veulent peser sur les actuelles négociations nationales

Le conseil d'administration de l'Union de syndicats et groupement d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres), qui s'est réuni le 13 septembre, a réélu **Alain Cordesse** à la présidence de l'organisation. Délégué général de la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne et président de l'Union nationale des organismes de développement social, sportif et culturel (Unodesc) et du Conseil national des employeurs associatifs (CNEA), **Alain Cordesse** est élu pour un mandat de deux ans. "S'appuyant sur un conseil d'administration renouvelé, le président de l'Usgeres a comme objectif principal d'œuvrer pour la reconnaissance de la représentativité des syndicats d'employeurs de l'économie sociale par le gouvernement", explique-t-on à l'Usgeres. L'organisation compte d'ailleurs peser sur les actuelles négociations nationales concernant la modernisation du marché du travail et la sécurisation des parcours professionnels. Aussi, **Alain Cordesse** souhaite "accélérer la territorialisation de l'Usgeres, indispensable à la mise en œuvre et au suivi des politiques de formation professionnelle, mobiliser l'Union pour la campagne prud'homale de 2008 et œuvrer pour l'union des composantes du patronat de l'économie sociale".

> Contact : www.usgeres.fr